

## **PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE**

*Lundi 11 avril*

*Conférence de presse  
Hautes Pyrénées*

*Prévenir le risque routier en entreprise*

# Une opération soutenue par les Pouvoirs Publics



Une charte d'engagement a été signée le 17 novembre dernier par

**Michèle MERLI**, Déléguée Interministérielle à la sécurité routière,

**Stéphane SEILLER**, Directeur des risques professionnels, Président du Comité de pilotage pour la prévention du risque routier professionnel à la CNAMTS,

**Patrick BAILLY**, Président National du CNPA.

L'opération,

initiée par **Francis DAVOUST**, vice-président national du CNPA,

a reçu le haut patronage de

**Nicolas SARKOZY**, Président de la République

Le soutien de **Thierry MARIANI**, Secrétaire d'Etat chargé des Transports

# Des chiffres alarmants



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

- ▶ 134 accidents mortels du fait de déplacements dans le cadre de missions (soit environ 23 % de l'ensemble des accidents mortels du travail)
- ▶ 329 accidents mortels de trajet

**Soit 463 décès dus au risque routier en entreprise mais aussi :**

- ▶ 7.749 accidents routiers (mission + trajet) ont entraîné une incapacité permanente
- ▶ 79.238 accidents routiers (mission + trajet) ont entraîné un arrêt de travail
- ▶ 5.315.619 journées de travail perdues

**La route est la première cause de décès au travail**

Source : CNAMTS 2008

# Des personnes concernées



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

## Qui est concerné ?

► Tout chef d'entreprise dont le personnel :

- utilise son véhicule personnel pour des missions liées à son travail,
- utilise le véhicule de l'entreprise,
- utilise le véhicule de clients.

► L'ensemble du personnel de l'entreprise qui utilise un véhicule pour venir et repartir de son travail.

**Dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels,  
le risque routier doit être pris en compte**

# Le dispositif



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

*Prévenir le risque routier en entreprise* s'appuie sur une participation active des professionnels de l'automobile, répartis dans toute la France, et proposant aux chefs d'entreprise :

**1-** Des **contrôles gratuits et réguliers** portant sur les organes de sécurité des véhicules: pneumatiques, éclairage et visibilité

**2-** Des **cahiers de suivi du véhicule** permettant la traçabilité des contrôles effectués.

**3-** Des **conseils et des propositions de modernisation et d'aménagement des véhicules** afin d'en **améliorer la sécurité** : régulateur de vitesse, limiteur de charge, aménagement intérieur, caméra et radar de recul, GPS, éthylotest anti-démarrage etc...

# Le dispositif



Un site internet dédié

[www.risque-routier-entreprise.fr](http://www.risque-routier-entreprise.fr)



# Inscription en ligne des professionnels de l'automobile

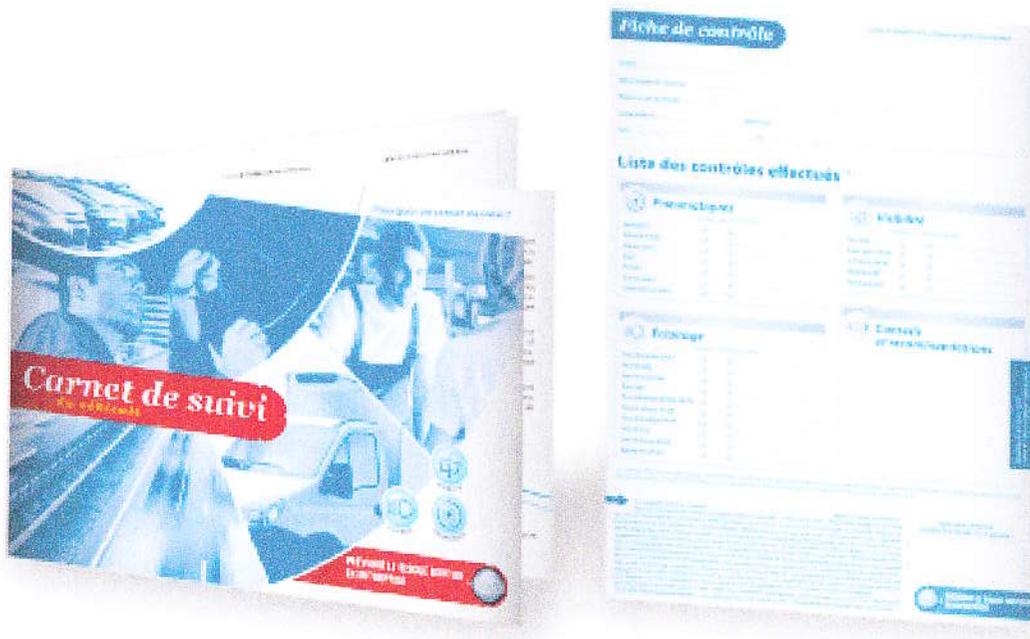


Une entrée spécifique leur permet de s'inscrire directement sur le site.

Ainsi, leurs coordonnées sont répertoriées et mises à la disposition des chefs d'entreprise.



# Kit opérationnel



A l'issue de leur inscription, les professionnels recevront le kit opérationnel comprenant tous les documents nécessaires à l'annonce, à la mise en place et à la réalisation de l'opération :

- affiches
- règlement de l'opération
- blocs de feuilles de contrôle
- carnets de suivi des véhicules...

[www.risque-routier-entreprise.fr](http://www.risque-routier-entreprise.fr)





# Professionnels de l'automobile



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

- ▶ **FIDELISEZ** et **ELARGISSEZ** votre clientèle,
- ▶ **PROPOSEZ** les interventions nécessaires à l'issue des contrôles,
- ▶ **CONSEILLEZ** vos clients en matière d'équipements, d'aménagement et de modernisation des véhicules,
- ▶ **VALORISEZ** votre savoir-faire auprès des chefs d'entreprise de votre région,
- ▶ **BENEFICIEZ** d'une campagne d'information nationale et locale,
- ▶ **CONTRIBUEZ** activement à la lutte contre l'insécurité routière en entreprise.

# Liste des professionnels à disposition des chefs d'entreprise



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

Une entrée réservée au chef d'entreprise lui permet de trouver le professionnel de l'automobile le plus proche.

**1** Inscrivez-vous sur le site en moins d'une minute!

[www.risque-routier-entreprise.fr](http://www.risque-routier-entreprise.fr)

**2** Trouvez le professionnel participant le plus proche de chez vous d'un simple clic!

Prenez rendez-vous directement auprès **3** du professionnel

# CHEFS D'ENTREPRISE



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

- ▶ **BENEFICIEZ** de contrôles gratuits,
- ▶ **PROFITEZ** de conseils en matière d'équipements, de modernisation et d'aménagement des véhicules,
- ▶ **AMELIOREZ** la sécurité de vos salariés,
- ▶ **DIMINUEZ** l'accidentologie au sein de votre entreprise,
- ▶ Faites **BAISSER** le taux « accident du travail » de votre entreprise,
- ▶ **BENEFICIEZ** d'aides particulières de la CNAMTS,
- ▶ **PARTICIPEZ** à la lutte contre l'insécurité routière en entreprise.

**Une communication nationale, avec la participation de la CNAMTS et  
soutenue par les organisations interprofessionnelles  
MEDEF - CGPME - UPA**

# Le déploiement



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

## 1- L'information aux professionnels de l'automobile

- Des plaquettes de présentation adressées aux professionnels (30.000 exemplaires),
- Un @mailing comportant un lien vers la page d'inscription sur le site dédié,
- Des présentations de l'opération en réunions locales,

## 2- L'information aux entreprises tout métier

- Des plaquettes spécifiques,
- Une opération promue et relayée par l'interprofession,
- Une communication nationale de la CNAMTS à destination des entreprises de moins de 50 salariés

## 3- Une campagne nationale

- Une conférence de presse de lancement nationale,
- Des conférences de presse régionales,
- Une mobilisation des députés,
- Le soutien de nos partenaires.

# Point d'étape national



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

## 1- Professionnels de l'automobile

- Plus de 4.000 inscrits,
- Toutes les professions présentes (concessionnaires, agents, véhicules industriels...)
- 5.000 kits opérationnels en cours de fabrication (affiches, carnets de suivi, blocs de fiches de contrôle, courrier type...),

## 2- Entreprises tout métier

- Plus de 500 entreprises inscrites,
- Toutes les tailles d'entreprise représentées,
- Des « partenariats » sur mesure,

## 3- Visibilité du site

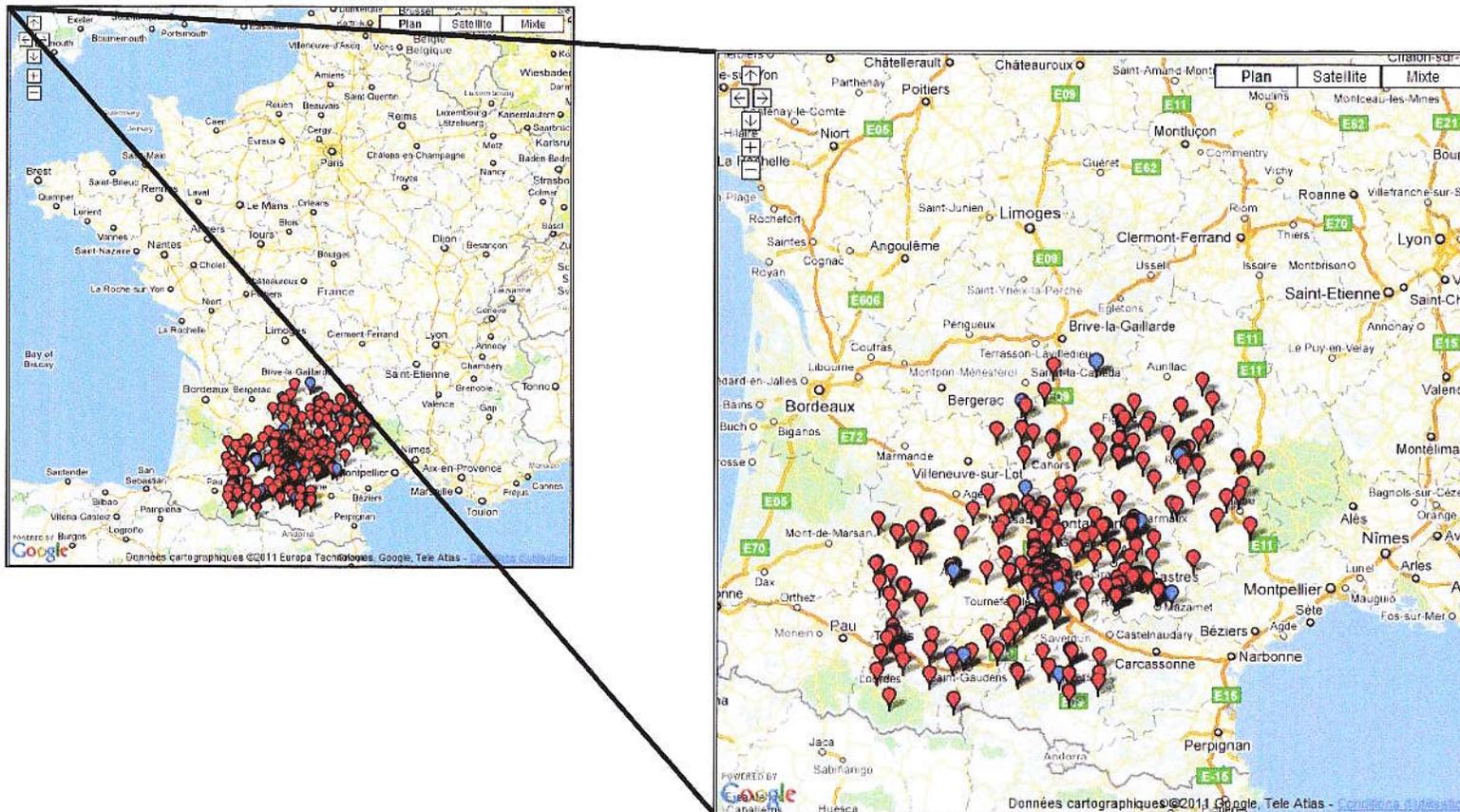
- Un taux de visites mensuelles en hausse régulière,
- Plus de 200 sources de trafic différentes,
- Plus de 10.000 pages lues par mois.

# Zoom sur la région Midi-Pyrénées



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE

263 professionnels de l'automobile / 20 entreprises



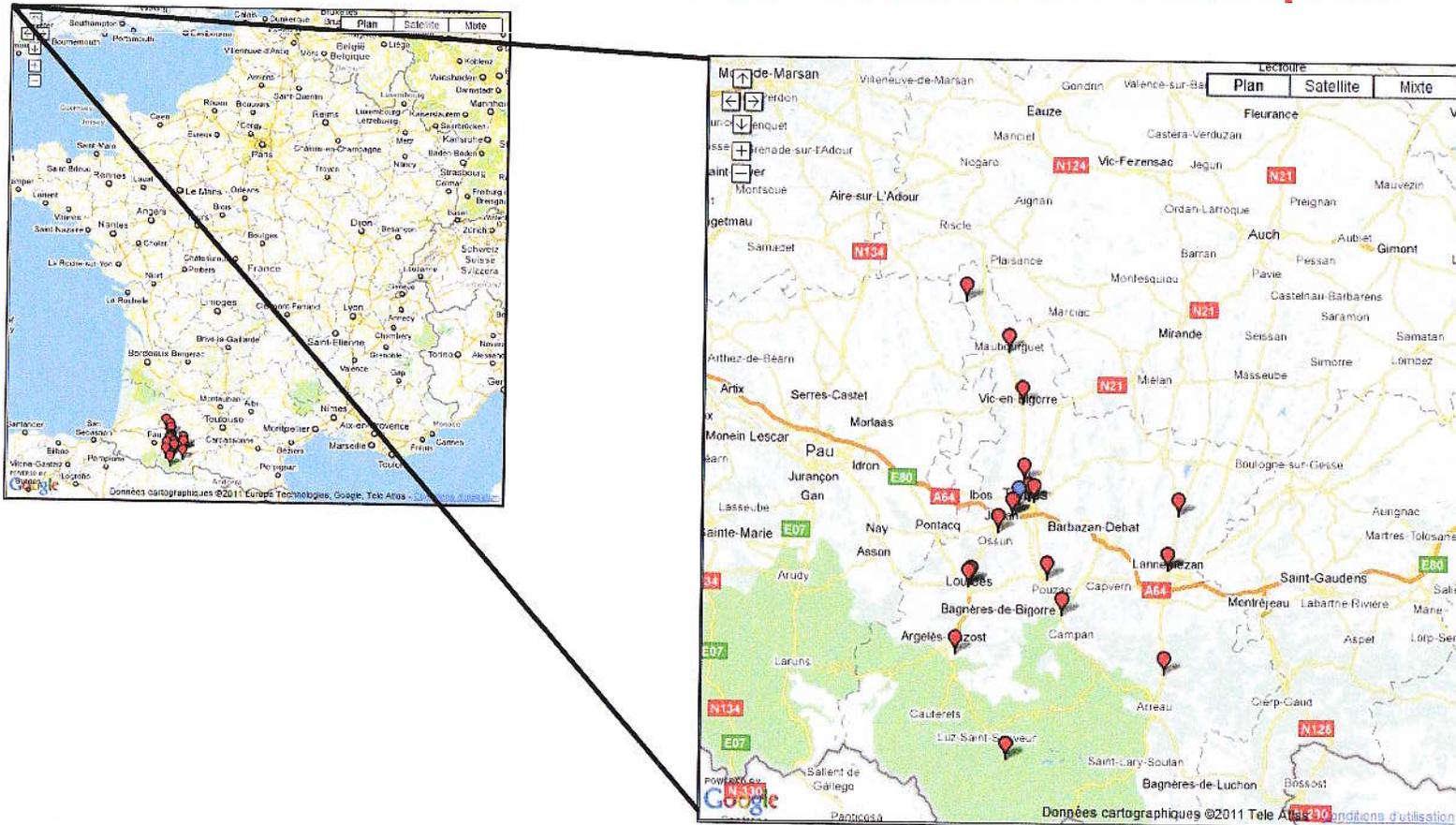
Prévenir le risque routier en entreprise - Un dispositif du CNPA - Conseil National des Professions de l'Automobile



# Zoom sur les Hautes Pyrénées



20 professionnels de l'automobile / 1 entreprise





**PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
EN ENTREPRISE**

***Qui mieux qu'un professionnel de l'automobile peut apporter  
conseils et solutions à un chef d'entreprise souhaitant  
sécuriser et moderniser son parc de véhicules ?***

**Ensemble, relevons ce défi !**

**Rendez-vous sur**

**[www.risque-routier-entreprise.fr](http://www.risque-routier-entreprise.fr)**



Prévenir le risque routier en entreprise - Un dispositif du CNPA - Conseil National des Professions de l'Automobile





## PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

*« Le coût annuel de l'accidentalité routière professionnelle équivaut à l'arrêt complet d'une entreprise de 25.000 personnes pendant un an... »*

*« ... Avec ce dispositif, les professionnels de l'automobile apportent un complément au service public... »*

**Michèle MERLI,**  
Déléguée interministérielle à la sécurité routière

[www.risque-routier-entreprise.fr](http://www.risque-routier-entreprise.fr)